

BTS BANQUE, CONSEILLER DE CLIENTELE - SESSION 2020
**GUIDE POUR L'ELABORATION DU DOSSIER DE GESTION DE LA
RELATION CLIENTELE (E3)**

Date de dépôt : 18 septembre 2020 avant 13h

Lieu de dépôt :

- Doit être déposé en main propre à l'adresse suivante :

Lycée Siegfried
12 rue d'Abbeville
75010 Paris

Contenu : un seul dossier dans un LUTIN (ou porte vue) de couleur ROUGE qui doit impérativement contenir les éléments suivants :

- Page de garde : numéro d'inscription, nom, prénom, date et heure de votre affectation (*information communiquée sur votre convocation août 2020*)
- Certificat(s) de stage précisant la date de début et de fin du stage (4 semaines de stage minimum)
ou
- Attestation(s) de présence en entreprise (en semaines) indiquant le poste occupé, la signature et le cachet de l'employeur pour les candidats apprentis, en formation professionnelle continue ou individuels
- Dérogation de stage ou décision de positionnement (le cas échéant)
- Fiches 1 à 7 du livret de compétences

Si la durée du stage ou de présence en entreprise est inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen et/ou si les documents indiqués dans cet encadré ne sont pas visés ou signés par les personnes habilitées, **le dossier sera déclaré « non valide »**. Le candidat ne pourra pas se voir délivrer le diplôme. Il pourra néanmoins passer les autres épreuves et en conserver les éventuels bénéfices de notes pour les cinq sessions suivantes.

Par ailleurs, la non-validité peut également être prononcée dans les cas suivants :

- Absence de dépôt de dossier ;
- Dépôt de dossier au-delà de la date fixée par l'autorité organisatrice.

Le jour de l'épreuve, le candidat doit se présenter avec une copie papier de son dossier.